

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [karine-tremblay-csssh-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/c43fc928a7dd156f6b63c15a>

Date d'obtention : 2025-09-15 14:37:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes préliminaires sont :

1. Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime , Nous devons rassurer l'auteur du signalement et la victime et il est important de leur apporter un bon soutien tout au long du processus.
2. Évaluer l'incident : Nous devons évaluer l'incident en posant des questions sans porter de jugement, en aillant une voix calme et réconfortante. Nous devons remplir la grille d'évaluationde l'incident pour déterminer l'amorce, la nature, les intensions et l'étendue de la situation.

3. Vérifier l'information :

Vérifier avec la victime s'il y a d'autres personnes qui sont au courant de la situation. Vérifier les informations auprès des autres personnes impliquées ou témoin de l'incident et remplir la grille d'évaluation avec eux. Il faut discuter avec les personnes impliquées seul à seul, pour démontrer l'importance de rétablir la vie privée de la victime en leur expliquant l'importance de ne pas divulger cette situation avec d'autres personnes.

Avant de parler avec l'intisgateur suite au recueille des informations, si j'évalue que l'incident pourrait être de nature criminelle, je dois contacter le service de police et ne pas compléter la grille d'évaluation avec l'instigateur. Si j'ai des raisons de croire qu'il y a des fichiers qui se réfère à de la pornographie juvénile dans son téléphone je dois lui confisquer.

4. Parler avec le jeune instigateur : Pour acquérir sa version des faits, il est important de protéger les personnes qui ont fournis les informations. La discussion avec l'instigateur pourrront nous aider à comprendre l'intention du geste.

Avec les 4 étapes fait et avec toutes les informations recueillis, il sera possible pour l'école d'évaluer si le résultat est une intention impulsive ou une intention malveillante.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Nous devons toujours entamer le protocole sexto lorsqu'un élève vient confier qu'il a envoyé ou a reçu l'information qu'une amie ou un ami a pu envoyer un sexto à un autre élève. S'assurer de rencontrer tous les témoins et de bien remplir la grille d'évaluations avec eux, afin de pouvoir évaluer si la situation est un geste impulsif ou malveillant. Si ce n'est pas malveillant nous devons remplir la grille d'évaluation avec l'instigateur, si c'est malveillant on ne remplit pas la grille d'évaluation.

Si le sexto est dénoncé par un parent nous devons référer le parent au service de police, et agir en conformité avec les directives de notre établissement, afin d'offrir de l'aide et un soutien au parent.

Si jamais après avoir rencontré la victime les témoins et l'instigateur et que vous évaluez que c'est un geste impulsif et même si tout le monde collabore nous devons contacter le service de police afin qu'il prenne en charge la suite de l'intervention.

Si après avoir rempli la grille d'évaluation avec la victime, on apprend que la photo est une photo en maillot de bain il faut tout de même poursuivre le protocole sexto et rencontrer la personne qui a reçu la photo afin de remplir la grille d'évaluation avec celui-ci et vérifier s'ils disent les deux la même version de la situation. Si les deux versions corroborent nous devons traiter le dossier aux politiques de l'établissement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi l'étape la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto, c'est lorsque nous devons parler avec l'auteur du signalement et la jeune victime.

Car nous devons démontrer un bon soutien à la personne et établir un lien de confiance et faire en sorte que dès la première rencontre l'auteur du signalement et la victime peuvent sentir qu'ils font partie de la solution.

Il y a aussi l'importance de poser des questions sans porter des jugements et la personne ne doit aucunement se sentir jugée de cette situation, alors il faut absolument trouver les bons mots et employer un ton de voix calme pour que la personne se sente sécurisée.